Communiqué

Octobre 2026

FO Energie

Locataires HLM
Votre voix compte !
Pour défendre vos droits, votez AFOC !

Du 15 novembre au 15 décembre 2026, les locataires HLM élisent leurs représentants pour quatre ans.

Vous êtes locataire d'un logement social ? Ces élections vous concernent directement !

Loyers, charges, entretien des logements, travaux, qualité de service… Le logement tient une place essentielle dans votre quotidien et dans votre budget. **Faites entendre votre voix auprès de votre bailleur !**

AVEC L'AFOC, FAITES LE CHOIX DE LA DÉFENSE DES LOCATAIRES

L'**Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)** représente, accompagne et défend les locataires. Voter pour ses candidats, c'est donner davantage de force à des représentants pour :

- **Défendre vos droits et vos intérêts** auprès des bailleurs sociaux.
- **Porter vos préoccupations** dans les conseils d'administration ou de surveillance.
- **Vous accompagner** face aux difficultés rencontrées dans votre logement.
- **Exiger des réponses** sur vos conditions de vie au quotidien.

CHAQUE VOIX RENFORCE NOTRE CAPACITÉ À AGIR !

Ce scrutin déterminera la représentation des locataires pour les **quatre prochaines années.** Plus les voix seront nombreuses en faveur de l'AFOC, plus elle aura de poids et de moyens pour vous défendre.

La FNEM-FO appelle ses adhérents locataires HLM à voter pour les listes AFOC et à mobiliser autour d'eux : collègues, proches et voisins.



COMMENT PARTICIPER ?

Repérez la date et les modalités de vote communiquées par votre bailleur, puis votez pour la liste AFOC lorsqu'elle est présente. N'attendez pas le dernier jour !

VOTRE LOGEMENT, VOS DROITS, VOTRE VOIX.

AUX ÉLECTIONS HLM 2026, VOTEZ AFOC !

Agir, ne pas subir !